

TABLEAU DES ACTIONS ELIGIBLES OPM

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTION VISANT A	ELIGIBILITE			INDICATEURS
			CLUB	CODEP	CR	
A - FAVORISER LA MIXITE	A1	Proposer des actions visant à rendre nos activités attractives pour les féminines	x	x	x	Augmentation du taux de féminisation et de fidélisation (licences)
B - RAJEUNIR NOTRE FEDERATION	B1	Proposer des actions visant à capter et fidéliser de nouveaux pratiquants âgés de moins de 25 ans et plus particulièrement les jeunes féminines	x	✖	✖	Nombre de jeunes accueillis / Disciplines supports / Prise de licence (enfant - jeune - adulte) / Augmentation du taux de féminisation
	B2	Développer des actions en lien avec l'éducation nationale, le sport scolaire (UNSS) ou l'université et le sport universitaire (FNSU)	x	x	x	Nombre d'enseignants formés et initiés aux sports subaquatiques / Nombre de séjours scolaires ou universitaires / Nombre de sections sportives scolaires / Nombre de compétitions UNSS ou FNSU
C - DÉVELOPPER LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	C1	Développer le dispositif "Handisub" dans les différentes activités subaquatiques	x	x	x	Nombre de personnes accueillies / Type de handicap / Disciplines "support" / Adaptation du site et des équipements / Nombre de certifications "Handisub" délivrées / Inscription et recensement des activités dans le Handiguide
D - DÉVELOPPER LA PRATIQUE EN TERRITOIRES PRIORITAIRES (QPV/ZRR)	D1	Proposer des actions visant à développer les sports subaquatiques en territoires prioritaires (QPV / ZRR)	x	x	x	Public accueilli / Prise de licence / Territoire concerné
E - PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES	E1	Proposer des actions visant à mieux faire connaître nos activités et notre fédération du grand public	x	x	x	Plan média / Public accueilli / Originalité des formats d'animation / Nombre de titres délivrés (ATP - Licences) / Impact sur la visibilité de la fédération, de ses structures et de nos activités
	E2	Proposer des actions innovantes dont développement d'une nouvelle activité	x	x	x	Originalité / Impact sur la prise de licence et la fidélisation
F - FORMER / DIVERSIFIER LES COMPÉTENCES	F1	Proposer des actions visant à améliorer la connaissance fédérale et à mutualiser les « savoir-faire » entre disciplines subaquatiques	x	x	x	Transversalité des compétences / Nombre et types d'actions de mutualisation
	F2	Inciter et accompagner les jeunes de moins de 25 ans et plus particulièrement les féminines à se former aux diplômes fédéraux d'encadrement (secouriste, initiateur, moniteur, entraîneur, juge ou arbitre)		x	x	Nombre de jeunes de moins de 25 ans dont féminines formées / Types de diplômes délivrés / Taux de féminisation des équipes d'encadrement
	F3	Former des encadrants aux modules optionnels «Handisub »			x	Nombre de cadre formés / Type de certification
	F4	Former des encadrants aux modules optionnels "Sport santé"			x	Nombre de cadre formés / Type de certification

	F5	Former des cadres à l'environnement : connaissance des espèces, adaptation des pratiques, des techniques et des aménagements au respect et à la préservation des fonds...	x	x	x	Nombre de cadres formés
	F6	Former les clubs et les CODEP à l'usage de LCA et les accompagner dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions éligibles au PSF-PT			x	Nombre d'actions réalisées / Qualité des évaluations conduites / Respects des critères ANS
G - PREVENIR LES NOYADES / PREVENIR LES INCIDENTS ET ACCIDENTS	G1	Développer des dispositifs de retour sur expérience et d'analyse des incidents et des accidents	x	x	x	Qualité des productions / Impact sur les contenus d'enseignement et de formation / Modification des comportements / Mutualisation des expériences et des solutions

PROMOTION DU SPORT SANTÉ

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTION VISANT A	ELIGIBILITE			INDICATEURS
			CLUB	CODEP	CR	
H - DÉVELOPPER LE SPORT SANTÉ	H1	Proposer des actions « Palmez vers votre bien-être »	x	x	x	Nombre et type de public accueilli / Disciplines "support" / Adaptation du site et des équipements
	H2	Proposer des actions « Palmez vers votre santé »	x	x	x	Nombre et type de public accueilli / Disciplines "support" / Adaptation du site et des équipements
I - PRÉVENIR LE DOPAGE ET AUTRES COMPORTEMENTS ADDICTIFS	I1	Informier et sensibiliser les pratiquants en général et les compétiteurs en particulier aux risques induits par le dopage et autres « produits » supposés améliorer la performance physique ou intellectuelle	x	x	x	Nombre de personnes sensibilisées / Modification des comportements / Réduction du nombre de contrôles positifs

DEVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTION VISANT A	ELIGIBILITE			INDICATEURS
			CLUB	CODEP	CR	
J - DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	J1	Mettre en place des actions favorisant l'engagement bénévole et la fidélisation des acteurs	x	x	x	Evolution du nombre de bénévoles en prise avec des responsabilités
	J2	Inciter les jeunes de 16 à 30 ans et plus particulièrement les féminines à prendre des responsabilités notamment au sein des instances dirigeantes des clubs	x	x	x	Nombre de mineurs, de jeunes de 18 à 30 ans et de féminines dans les instances dirigeantes
K - PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT NATUREL	K1	Organiser des manifestations éco-responsables	x	x	x	Nombre de manifestations organisées / Utilisation et respect du guide de la FFESSM
	K2	Promouvoir les "écogestes"	x	x	x	Nombre et types d'action / Réduction de l'impact sur l'environnement
	K3	Mettre en place un bilan carbone	x	x	x	Réalisation du bilan / Déclinaison du bilan : actions mises en place
	K4	Organiser et/ou participer à des opérations de sciences participatives	x	x	x	Nombre et type d'opération

	K5	Former les encadrants et les pratiquants à l'usage du carnet de plongée en ligne et de CROMIS	x	x	x	Nombre de personnes formées / Evolution du taux d'utilisation du carnet de plongée en ligne
	K6	Accompagner la mise en place et le maintien de mouillages écologiques notamment dans les zones Natura 2000	x	x	x	Nombre de sites aménagés
	K7	Intégrer les instances de gestion de l'eau et des sites de pratique	x	x	x	Maintien de l'accès aux sites de pratique / Représentativité de la FFESSM dans les instances et prise en compte des préconisations fédérales
L - RESPECTER LES PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE	L1	Proposer des actions d'information et de formation relatives au plan citoyen du sport de la fédération	x	x	x	Nombre d'actions organisées / Type de public accueilli
	L2	Proposer des actions renforçant la lutte contre les violences dans le sport : harcèlement, violences physiques et sexuelles	x	x	x	Nombre d'actions organisées / Type de public accueilli
	L3	Proposer des actions renforçant la lutte contre les dérives dans le sport : discrimination, homophobie, radicalisation...	x	x	x	Nombre d'actions organisées / Type de public accueilli

ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU (DISPOSITIF SPECIFIQUE AUX DISCIPLINES RECONNUES DE HAUT NIVEAU = NAP)

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTION VISANT A	ELIGIBILITE			INDICATEURS
			CLUB	CODEP	CR	
M - ETR ACTIONS SPORTIVES	M1	Proposer des actions contribuant au développement de la pratique de la nage avec palmes en eau libre (stages, regroupements, compétitions)			x	Type d'action / Nombre de sportifs bénéficiaires / Niveau sportif / Clubs d'appartenance
N - ETR ENCADREMENT	N1	Organiser des formations au monitorat entraîneur 1 ^{er} degré (MEF1) et/ou au juge fédéral 1 ^{er} degré (JF1) de NAP			x	Nombre de personnes formées
O - ETR OPTIMISATION DE L'ENTRAINEMENT	O1	Organiser des temps d'information et d'échange entre les acteurs de la performance de la région ; mutualisation des savoir-faire entre disciplines			x	Nombre et type d'actions organisées
P - PPF ACTIONS SPORTIVES	P1	Soutenir l'élite régionale : aide aux déplacement (participation aux campagnes de détection et aux épreuves sélectives mises en place par la fédération), aides à la formation (BNSSA, diplômes fédéraux d'encadrement)			x	Nombre de sportifs détectés et engagés dans la filière / Nombre de sportifs admis en pôle / Nombre de sportifs sélectionnés dans un collectif national ou en équipe de France / Nombre de sportifs accompagnés dans leur projet de formation individuel (diplôme préparé et type de soutien)
	P2	Organiser des regroupements et des stages d'entraînement en direction de l'élite régionale et plus particulièrement des sportifs listés espoirs et collectif national	x	x	x	Type d'action / Nombre de sportifs bénéficiaires / Niveau sportif (liste) / Clubs d'appartenance
	P3	Soutenir le fonctionnement des clubs formateurs de niveau 2 et autres structures régionales identifiés dans le PPF (CLE)			x	Type de soutien / Évolution du nombre de structures identifiées dans le PPF

	P4	Aider les sportifs sur liste ministérielle à se déplacer en métropole pour participer à des stages ou des compétitions nationales (dispositif spécifique aux territoires d'outre-mer)			x	Nombre de sportifs aidés
Q - PPF ENCADREMENT	Q1	Contribuer à la professionnalisation et à la féminisation de l'encadrement des structures du PPF : vacances, aides à la formation aux diplômés d'Etat dont le BPJEPS option sans scaphandre	x	x	x	Type de soutien / Nombre de personnes accompagnées dans un projet de professionnalisation (type de diplôme préparé) / Nombre de féminines intervenant comme entraîneur dans une structure du PPF
	Q2	Aider les entraîneurs des clubs formateurs de niveau 2 à participer au colloque national des acteurs de la performance (aide au déplacement)			x	Type de soutien / Nombre de personnes aidées / Profil / Structure d'origine
R - PPF OPTIMISATION DE L'ENTRAÎNEMENT	R1	Proposer des actions favorisant l'optimisation de l'entraînement : acquisition de petits matériels, suivi sportif (data), prestations de services dont services paramédicaux...	x	x	x	Type d'action / Public bénéficiaire

PLAN FRANCE RELANCE

OBJECTIF	CODE ACTION	ACTION VISANT A	ELIGIBILITE			INDICATEURS
			CLUB	CODEP	CR	
S - AIDE AUX ASSOCIATIONS EN GRANDE DIFFICULTÉ	S1	Soutenir les structures en très grande difficulté et proches de la cessation de paiement	x	x	x	Bilan d'exploitation / Viabilité de la structure
T - AIDE À LA REPRISE D'ACTIVITÉS SPORTIVES	T1	Proposer des actions pour relancer les activités et dynamiser les adhésions en sortie de crise sanitaire COVID-19	x	x	x	Évolution du nombre de licences (% de fidélisation)
U - AIDE LIÉE AUX PROTOCOLES SANITAIRES	U1	Soutenir les structures ayant subi des pertes d'activité en raison de la nécessaire application des protocoles sanitaires imposés par le gouvernement	x	x	x	Impact sur le nombre de licences

POINTS DE VIGILANCE

- ✓ Lorsqu'une structure dépose une action dans LCA, celle-ci doit obligatoirement être fléchée avec son code action (cf. colonne dédiée dans le tableau des actions éligibles)
- ✓ Les actions qui mélangent plusieurs objectifs ne seront pas acceptées : une action = une et une seule ligne « Action visant à » du tableau ci-dessus.
- ✓ Les descriptifs des actions déposées dans LCA doivent être détaillés.
- ✓ Aucune action 100% dédiée à l'acquisition de matériel ne sera financée (achat d'un compresseur, etc.). L'achat de petit matériel nécessaire à la mise en place d'une action pourra être pris en compte à la condition que les sommes relatives à leur acquisition ne dépassent pas 30% du budget global du projet (le matériel unitaire ne doit pas dépasser 500 euros HT).
- ✓ Pas de subvention de fonctionnement possible hors Plan de Relance.
- ✓ Le financement des équipements sportifs, de l'emploi sportif et des appels à projet relatifs aux dispositifs « Aisance aquatique » ou autres font l'objet de dispositions spécifiques gérées hors part territoriale du PSF.